

Règles du trimestre concernant la note des travaux d'implication (T. d'I.) de S.E.S.

Rendus possibles :

- ❖ 1 devoir par semaine et un seul (**uniquement des versions manuscrites vs ChatGPT**) ...
- ❖ ... **mais** Il **ne peut** y avoir de T. d'I. 3 semaines consécutivement
- ❖ La présentation **scrupuleuse** de la copie est un critère pour pointer le devoir rendu et donc lui attribuer les points.
- ❖ Toutes les questions sont traitées mais si elles ne sont pas comprises les termes de S.E.S. et le verbe de la consigne sont à définir (minimum avant de dire « *j'ai pas compris...* »)
- ❖ Une seule note d'implication par trimestre ;
- ❖ Début du trimestre : note à 10/20 puis note à la hausse** selon la note des devoirs soit en général +1 / **+2*** / +3 points selon la longueur (la pertinence des réponses n'influe pas sur la note donc inutile de recopier sur un autre élève car risque d'annulation pour les 2 voire 3/4... élèves concernés). Le « co-pillage » doit être signalé (un binôme peut être accepté mais suppose un rendu **pour chacun**) sinon cela annule le rendu.
- ❖ On peut rendre des devoirs jusqu'à l'avant dernière heure avant une évaluation afin de laisser la possibilité d'un retour corrigé.
- ❖ *Il n'y a pas de correction individuelle mais une correction mise en ligne en fin de semaine. Les professeurs se réservent un droit de contrôle sur 2 ou 3 copies... avec possibilités de sanctions positives (+1) ou négatives (-1 ou -2) si le travail n'est pas fait sérieusement...*
- ❖ Les travaux sont déposés **en début** de cours (déposés sur le bureau) et **ne pourront pas être rendus en dehors des cours** (*dans le couloir, remis par un autre élève...*)
- ❖ **Seuls les élèves absents** pourront envoyer un devoir par école directe ou rendre plus de devoirs lors de leur retour en classe (**selon la durée de l'absence**)

**note la plus courante*

... et impossibles :

➤ **Périodes de devoirs sur table :**

DST = pas de rendus pendant la **semaine qui suit un DST**

➤ **Périodes des conseils de classe :**

Pas de rendus la **semaine qui précède** l'arrêt des notes

Où les trouver ?

- ➔ En ligne sur « decodes.fr » dans le chapitre en cours ou le précédent
- ➔ Roulement : L'injection de nouveaux devoirs sur le site se fera toutes les semaines et sera « compensée » par la disparition des « anciens » qui ne pourront plus être rendus.

**Sanctions bavardages et travaux non faits :

- ➔ La note maximum d'un élève sanctionné ne pourra pas dépasser 18 /20 à la fin du trimestre... (les sanctions sont entre -1 et -3 points et peuvent se cumuler...)
- ➔ Il est possible de ne pas rendre de devoirs notamment pour les élèves ayant une très bonne moyenne preuve d'un travail régulier et d'une bonne maîtrise du cours. **La note d'implication à la fin du trimestre sera la moyenne... au point supérieur !**
- ➔ Sans rendu la note d'implication est établie juste au-dessus de votre moyenne du trimestre (si moyenne > 10) ou reste à 10 (si moyenne < 10) ... sauf points négatifs !

Marge	NOM _____
	CLASSE _____
	Trimestre : 1/2/3 - <u>Semaine</u> : 1/2/.../9 -
	<u>Sujet</u> (voir l'intitulé sur decodES)
	<u>Q. 1.</u> A recopier ...
	<u>Q. 2.</u> A recopier ...
	etc.

- **Toute présentation ne correspondant pas au modèle ci-dessus ne sera pas retenue donc restera sans note...**
- Rappel : les devoirs sont rendus en début de cours, posés en entrant sur mon bureau ou durant l'appel. **Jamais** à la fin du cours.
- Les travaux sont toujours manuscrits **sauf autorisation administrative.**
- En cas de travaux à 2 (**2 élèves d'une même classe uniquement**) il faut 2 versions et les deux noms apparaitront sur chaque copie.

...et en cas d'envoi par EcoleDirecte **si** il y a eu absence lors de tous les cours de la semaine...

... en format Word uniquement reprendre le tableau ci-dessous.

Document	Vous
----------	------